



Assemblée générale

16 mai 2019

FONCIÈRE EURIS

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire annuelle

- Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société et du groupe et présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leurs missions,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Affectation du résultat de la société,
- Conventions visées par l'article L.225-38 du code de commerce et rapport spécial des commissaires aux comptes,
- Renouvellement du mandat d'administrateurs,
- Renouvellement du mandat du censeur,
- Vacance d'un poste d'administrateur,
- Approbation de la rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2018,
- Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de la rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2019,
- Autorisation d'achat par la société de ses propres actions,
- Pouvoirs pour formalités.

Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire (1/2)

- Rapport du conseil d'administration,
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes,
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, avec maintien du droit préférentiel de souscription ,
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au Public ,
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie de placement privé visé à l'article L 411-2, II du Code monétaire et financier ,
- Autorisation conférée au Conseil d'administration en cas d'émissions, sans droit préférentiel de souscription, par offres au public ou par placements privés, pour fixer le prix d'émission selon les modalités déterminées par l'Assemblée générale ,
- Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant initial des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription, en cas de demandes de souscriptions excédentaires ,
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise,

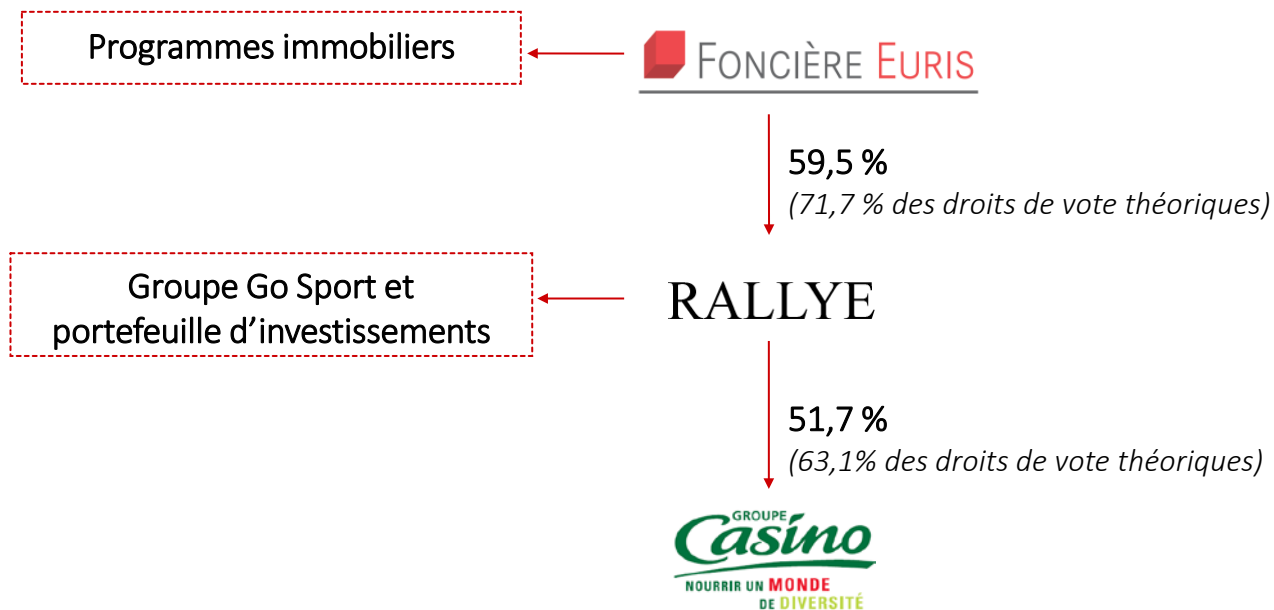
Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire (2/2)

- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique mise en œuvre par la société Foncière Euris sur les titres d'une autre société cotée avec suppression du droit préférentiel de souscription ,
- Délégation de pouvoirs conférée au Conseil d'administration, dans la limite de 10% du capital de la Société, à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ,
- Limitation globale des autorisations financières conférées au Conseil d'administration ,
- Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital ou de céder des actions autodétenues au profit des salariés ,
- Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre ,
- Pouvoirs pour formalités.

Sommaire

- **Organigramme simplifié**
- **Activité immobilière de Foncière Euris**
- **Activité des filiales**
- **Résultats 2018**
- **Gouvernement d'entreprise**
- **Rapports des Commissaires aux comptes**
- **Résumé des résolutions**

Organigramme simplifié au 31 décembre 2018



Présentation de l'activité

Activité immobilière

de Foncière Euris

La valeur de ces investissements s'élève à 86M€, dont 52M€ de plus-values latentes*, au 31/12/2018

3 centres commerciaux en exploitation

➤ « L'Heure Tranquille »



*en France,
à Tours*

➤ « Posnania »



*en Pologne,
à Poznan*

- « Serenada / Krokus », deux centres commerciaux adjacents, qui seront reliés par une jonction à horizon 2020



*en Pologne,
à Cracovie*

* Sur la base d'expertises sur les centres en exploitation

Les valorisations retenues sont les dernières disponibles à la date d'arrêté des comptes et sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution des conditions de marché. Elles ne préjugent pas des conditions effectives de cession.

« L'Heure Tranquille » en France, à Tours

Foncière Euris 50%, Apsys 50%



- Le centre est situé dans le nouveau quartier des "Deux Lions", desservi depuis le 31 août 2013 par un tramway reliant le centre-ville de Tours en 10 minutes et comprenant une université, un parc d'entreprises, des logements, un cinéma et un bowling.
- Le centre offre sur 21 000 m² de surface commerciale, des moyennes surfaces spécialisées (H&M, Zara, Sephora, la Grande Récré), des boutiques, un pôle de restauration, ainsi qu'une moyenne surface alimentaire à enseigne « Monoprix ».

« Posnania » en Pologne, à Poznan (ouvert en octobre 2016)

Foncière Euris 18%, Rallye 9%, Apsys 73%



- Poznan est une ville localisée à l'Ouest de la Pologne, réputée pour son dynamisme économique.
- Le centre commercial s'étend sur 99 700 m² de surface commerciale.
- Ce centre, qui figure parmi l'un des plus grands de Pologne, accueille un hypermarché Carrefour, de nombreuses enseignes de renommée internationale telles que H&M, les marques du groupe Inditex (dont Zara) ou encore Intersport, Leroy Merlin et une grande variété de restaurants, bars et cafés.

« Serenada / Krokus » en Pologne, à Cracovie

- Foncière Euris 64%, Rallye 16% et Casino 20% dans Serenada
- Foncière Euris 80% et Rallye 20% dans Krokus et la jonction restant à développer



- Les deux centres commerciaux adjacents (Serenada de 41 000m², qui a ouvert ses portes le 27 octobre 2017 et Krokus de 32 000m²) sont situés au nord de l'agglomération de Cracovie en Pologne, dans une zone jusqu'ici faiblement équipée commercialement.
- La construction d'une jonction entre ces deux centres, dont la construction devrait démarrer au cours du deuxième semestre 2019, permettra la réalisation à terme d'un ensemble cohérent d'environ 100 000 m², dominant commercialement la moitié nord de Cracovie.
- Krokus accueille un hypermarché Auchan de 20 800m². Le projet sera dédié à la mode et aux loisirs : Serenada accueille déjà de nombreuses enseignes de mode de renommée internationale telles que les marques du groupe Inditex, H&M ou encore Mango, que la jonction viendra compléter en plus d'offrir un pôle restauration et divertissement complet.

Évolution du portefeuille en 2018 et perspectives de cessions

Activité immobilière

▪ Refinancements de centres commerciaux en 2018

Des financements bancaires complémentaires ont été obtenus pour les centres commerciaux de Serenada et de Poznan :

- 20 M€ supplémentaire pour Serenada, signé le 7 septembre 2018 , faisant porter le total des tirages bancaires à 120 M€ ;
- 20M€ supplémentaire pour Poznan, en décembre 2018, faisant porter le total des tirages à 240 M€.

Le cash net encaissé en 2018 du portefeuille immobilier, pour la quote-part de Foncière Euris, s'est élevé à 23 M€.

▪ Processus de cessions engagés

- Foncière Euris continue de valoriser au mieux ses projets immobiliers qui n'ont pas vocation à être conservés durablement en portefeuille.
- Le portefeuille serait valorisé à 78 M€ en tenant compte d'une offre reçue sur l'un des centres, hors revalorisation du projet de jonction à Cracovie.

Présentation de l'activité

Activité des filiales

RALLYE Principaux indicateurs 2018

Activités du Groupe

- **Dette financière nette (DFN) au 31 décembre 2018**
 - La DFN de Rallye s'établit à 2 899 M€ contre 2 877 M€ au 31 décembre 2017

- **Faits marquants 2018**
 - Signature en septembre 2018 d'une ligne de 500M€ sans nantissement sur les actions Casino portant le dispositif de liquidité à plus de 2,2Mds€
 - Exercice du put sur l'obligation échangeable 2020 par 99% des porteurs représentant un nominal de 370M€
 - Cession par Groupe Go Sport de l'activité Courir pour un montant de 283M€ finalisée le 28 février 2019
 - Des covenants indépendants du cours de l'action Casino et confortablement respectés :
 - EBITDA / coût de l'endettement > 2,75 (4,1x au 31/12/2018)
 - Capitaux propres sociaux de Rallye SA > 1,2 Md€ (1,788Md€ au 31/12/2018)

- **L'équation de cash-flow récurrent ⁽¹⁾ de Rallye demeure positive en 2018 à +5M€**

- **Politique de dividende**
 - Le Conseil d'Administration du 13 mars 2019 a pris la décision de proposer à l'Assemblée Générale du 15 mai 2019 le versement d'un dividende de 1,00€ par action, stable par rapport à l'an dernier
 - Le dividende sera versé en numéraire
 - Le détachement du dividende interviendra le 20 mai 2019 avec mise en paiement le 22 mai 2019.

⁽¹⁾ Dividendes reçus de Casino, nets des dividendes versés par Rallye, des frais financiers nets et des frais généraux

France : Faits marquants 2018

Activités du Groupe

■ Résultats France Retail 2018

- Volume d'affaires en hausse de +2,3%⁽¹⁾, et croissance organique du chiffre d'affaires à +1,2%⁽²⁾, porté par le succès commercial de l'ensemble des formats, la hausse du chiffre d'affaires bio (+16%) et la croissance des ventes E-commerce (+59%)
- Forte croissance du ROC de la distribution, +15,7% en organique, grâce à l'amélioration du mix de marge, la rationalisation du parc et la bonne dynamique de la franchise qui font progresser la rentabilité de +0,2pt, et grâce au développement des activités complémentaires (Green Yellow, valorisation des données)

■ Résultats E-commerce (Cdiscount) 2018

- Hausse de la quote-part marketplace de +2,4 pts à 34 % du GMV⁽³⁾
- Forte amélioration des revenus de monétisation (services B2B et B2C) à 64 M€, en hausse de +23 %
- Hausse de +23 % des membres du programme Cdiscount A Volonté
- Forte progression de l'EBITDA : 19 M€ en 2018 vs. -10 M€ en 2017

■ Plan de cessions : exécution accélérée et nouvel objectif à au moins 2,5 Md€

- Le Groupe a annoncé, le 11 juin 2018, un plan de cession d'actifs pour un montant total de 1,5 Md€ sur un an
- Le plan de cession est en avance sur le calendrier annoncé en juin 2018 et totalise déjà 1,9 Md€ grâce à : la cession définitive de 15% du capital de Mercialys sous la forme d'un equity swap (213 M€), la cession des murs de 67 magasins Monoprix (742 M€), l'augmentation de capital de GreenYellow (150 M€), la cession de 26 murs d'hypermarchés et supermarchés (392 M€), puis de 32 murs d'hypermarchés, supermarchés et Monoprix (374 M€), enfin la cession de l'activité de restauration collective R2C
- De ce fait et compte tenu des offres indicatives déjà reçues, le Groupe relève son objectif de plan de cession à au moins 2,5 Md€, à réaliser d'ici le 1^{er} trimestre 2020

■ Rationalisation du parc et expansion de la franchise

- Un plan de cessions et fermetures des magasins déficitaires initié fin 2018 qui s'achèvera pour l'essentiel au S1 2019
 - Un plan autofinancé : les produits de cession financent le coût des fermetures, avec un gain net pour le Groupe
 - Sur les intégrés : gain ROC en année pleine de 90 M€ (dès 2020), 173 M€ de produits des cessions déjà signées à ce jour
- En parallèle, grâce aux ralliements et à l'expansion en franchise, réalisés en 2018 et début 2019, la perte de volume d'affaires sera limitée
 - Ralliement de 25 nouveaux magasins en franchise entre 2018 et début 2019, pour un gain de volume d'affaires de 400 M€ en année pleine
 - Ouverture de 172 nouveaux magasins en franchise en 2018 (essentiellement de proximité) pour un gain de volume d'affaires de 50 M€ en année pleine



France :

Réalisations 2018 et perspectives 2019 – 2021 (1/2)

Activités du Groupe

Mix : format, catégories, géographies

- *En 2018*
 - **Formats** : poursuite de l'amélioration du mix de formats, plus adapté aux nouvelles tendances de consommation, plus rentable et plus responsable. Plus de 60% du chiffre d'affaires issu des 7 500 magasins premium et de proximité
 - **Catégories** : renforcement du leadership dans le bio, avec la position de numéro 1 en quote-part de chiffre d'affaires parmi les retailers généralistes
 - **Géographies** : poursuite de l'amélioration du mix de géographies, traduite notamment par un maillage dense en zones urbaines
- *Perspectives 2019 – 2021*
 - **Augmenter la part des formats premium et de proximité**, avec un objectif de 300 ouvertures premium et proximité et dans le même temps la réduction de la part des hypermarchés à 15 % du volume d'affaires (21 % en 2018)
 - **Devenir numéro 1 sur le bio en France**, pour atteindre 1,5 Md€ de chiffre d'affaires en 2021 (1,0 Md€ en 2018)

E-commerce

- *En 2018*
 - **E-commerce alimentaire et Monoprix** : extension de la livraison à domicile avec la livraison en 2h à Paris (partenariat Amazon) et la livraison J+1 (technologie avec Ocado)
 - **E-commerce non-alimentaire (Cdiscount)** : forte croissance de la marketplace, expansion des services aux particuliers, et renforcement de la couverture internationale (19 pays couverts)
- *Perspectives 2019 – 2021*
 - **Accélérer les initiatives dans l'e-commerce alimentaire dans toutes les enseignes**, pour atteindre une quote-part e-commerce⁽¹⁾ de 30% en 2021 (vs. 18% T4 2018)
 - **Conforter la position de Cdiscount** avec un objectif de GMV de 5 Md€ en 2021 (3,6 Md€ en 2018)

(1) CA dans les enseignes et volume d'affaires Cdiscount

Activités du Groupe

Digitalisation de la relation client

- *En 2018*
 - Montée en puissance de l'écosystème d'applications mobiles
 - Développement de solutions digitales pour améliorer l'expérience client
 - Contact permanent avec les clients et offre de services, avec des coupons ciblés personnalisés et des réductions dans +300 sites partenaires
- *Perspectives 2019 – 2021*
 - Augmenter la pénétration des applications mobiles en magasins, pour atteindre ~40% du CA⁽¹⁾ réalisé par les utilisateurs de l'application Casino Max (25% dès fin 2019)
 - Accélérer le déploiement du digital en magasin, en atteignant le déploiement de Scan & Go dans 100% du parc (33% fin 2018), en installant des portiques digitaux et en développant des coupons géolocalisés sur les produits à date de péremption proche

Nouvelles activités

- *En 2018*
 - **GreenYellow** : accélération de l'activité, avec la signature de partenariats clés et le développement de l'activité à l'international : Brésil, Colombie, Ile Maurice, Sénégal, Madagascar, Maroc
 - **Data et Data Center** : l'activité Data (3W.relevanC) consiste en l'analyse des comportements d'achat, activation de campagnes publicitaires, mesure d'impact des campagnes physiques. L'activité Data center (ScaleMax) consiste en l'installation d'unités de calcul dans des entrepôts
- *Perspectives 2019 – 2021*
 - **GreenYellow** : conforter la position de leader dans le photovoltaïque en augmentant le parc installé de 190MWc (2018) à 950MWc (2021), mettre en place de nouveaux contrats de performance énergétique et élargir les offres et services B2C
 - **Data** : accélérer sur les activités cœur de métier et développer l'activité de retail search (campagnes publicitaires liées aux requêtes des internautes), afin d'atteindre 100M€ de CA en 2021
 - **Data Center** : généraliser les Data centers dans les entrepôts logistiques et les réserves des hypermarchés, afin d'atteindre 30M€ de CA en 2021

Plan d'économies

- Réduction des frais de siège enseignes et centraux (~50M€ d'ici 2020), en adaptant les frais à l'évolution du parc et en généralisant les outils digitaux
- Réduction des frais opérationnels et gains achats (~150M€ d'ici 2020), en unifiant les chaînes logistiques et stock entre les enseignes et en optimisant les coûts des magasins

Latam Retail :

Chiffres 2018 et perspectives 2019–2021

Activités du Groupe

▪ GPA Food



- En 2018 : Excellente performance du Cash & Carry et succès de la transformation des enseignes
 - Très bonne performance d'Assaí en croissance de +24,2% et +40 bp de marge d'EBITDA
 - Chez Multivarejo, succès des nouveaux formats, +50 bp de marge d'EBITDA
- Perspectives 2019 – 2021
 - Assaí : Poursuite de la forte croissance d'Assaí et amélioration de la rentabilité
 - Autres enseignes : Revitalisation et modernisation
 - Expansion de la quote-part de MDD
 - Maintenir le leadership dans l'e-commerce alimentaire

▪ Grupo Éxito (hors Brésil)



- En 2018 : Redressement de la performance en Colombie portée par les nouveaux formats
 - Croissance de +47,8 % de l'enseigne de Cash & Carry Surtimayorista
 - Retournement chez Éxito et Carulla, porté par les nouveaux concepts (WOW, FreshMarket)
 - Solide croissance de l'omnicanal (+33 % en 2018)
- Perspectives 2019 – 2021
 - Surtimayorista : Expansion du format Cash & Carry sur le modèle d'Assaí
 - Autres enseignes : Développement des nouveaux formats innovants
 - Accélération du digital et de l'omnicanal

Chiffres clés 2018 et perspectives

Activités du Groupe

Chiffres clés 2018

en M€	2017	2018	Var. totale	Var. organique
Chiffre d'affaires consolidé	37 490	36 604	-2,4 %	+4,7 %⁽¹⁾
EBITDA	1 900	1 865	-1,9 %	+6,7 %
Résultat opérationnel courant (ROC)	1 213	1 209	-0,3 %	+9,8 %
ROC hors crédits fiscaux ⁽²⁾	1 015	1 098	+8,2 %	+18,0 %
Résultat net normalisé, part du Groupe	351	318	-9,4 %	-2 % ⁽³⁾
Dettes financières nettes consolidées	4 126	3 421	-705 M€	
Dettes financières nettes Casino en France	3 715	2 709	-1 006 M€	

(1) Hors essence et calendrier

(2) Les crédits fiscaux correspondent à des régularisations de taxes assises sur les achats/ventes dans certains Etats du Brésil

(3) A taux de change constant

Par segment

en M€	2017	2018	Var. organique
Chiffre d'affaires consolidé	37 490	36 604	+4,7 %
France Retail	18 799	19 061	
E-commerce	1 908	1 965	
Latam Retail	16 782	15 577	
ROC	1 213	1 209	+9,8 %
France Retail	536	579	
E-commerce	-37	-14	
Latam Retail	713	644	
ROC hors crédits fiscaux⁽²⁾	1 015	1 098	+18,0 %
France Retail	536	579	
E-commerce	-37	-14	
Latam Retail	515	533	

- **France Retail** : succès commercial de l'ensemble des formats. Le volume d'affaires total s'inscrit en hausse de + 2,8 %⁽⁴⁾
- **E-commerce** (Cdiscount) : GMV en hausse de 10,4 %⁽⁵⁾, porté par la contribution croissante de la marketplace et les revenus de monétisation
- **Amérique latine** : très bonne performance d'Assaí (+24 % en organique), redressement de Multivarejo et nouvelle dynamique d'Éxito
- **Dettes financières** :
 - Réduction de la dette financière nette en France sous l'effet du plan de cession : elle atteint 2,7 Md€ au 31/12/18 contre 3,7 Md€ au 31/12/17
 - La dette financière nette du Groupe s'établit à 3,4 Md€ (contre 4,1 Md€ à fin 2017), soit un ratio DFN / EBITDA à 1,8x contre 2,2x en 2017

Perspectives financières 2019

- **France Retail** : un ROC de la distribution en croissance de +10 %, un cash-flow libre de 0,5 Md€, et une nouvelle réduction de la DFN
- **E-commerce** (Cdiscount) : une forte amélioration de l'EBITDA, soutenue par la croissance de la marketplace et des activités de monétisation
- **Amérique latine** : une progression de la marge d'EBITDA de plus de +30 bp au Brésil et une amélioration de la marge d'EBITDA en Colombie

Perspectives financières 2019-2021

Le groupe Casino vise en France en 2019-2021 :

- Une marge de ROC de la distribution et d'EBITDA en hausse de +0,2 point par an
- Une croissance du ROC de la distribution de +10 % par an
- Un cash-flow libre de 0,5 Md€ par an
- Un montant de CAPEX retail bruts inférieur à 350 M€ par an en ligne avec les amortissements

Groupe Go Sport :

Poursuite de la croissance en 2018 et faits marquants

Activités du Groupe

- **Groupe GO Sport : Une amélioration continue des ventes**
 - Chiffre d'affaires consolidé de 885M€, en croissance totale de +9,8% par rapport à 2017 et de +4,9% en comparable et à taux de change constant
 - Chiffre d'affaires consolidé hors Courir de 494M€, en croissance totale de +5,4% par rapport à 2017 et de +3,3% en comparable et à taux de change constant
 - Tous réseaux confondus, GO Sport dispose à fin 2018 d'un parc de 328 magasins dont 77 à l'étranger
- **Go Sport France : Un repositionnement qui porte ses fruits**
 - Croissance du chiffre d'affaires de +6% du parc intégré comparable, tirée par la progression du trafic de +3%
 - Un positionnement clarifié soutenu par de nouveaux services
 - Poursuite de la rationalisation du parc avec 10 fermetures sur l'année
 - Afin d'accélérer la transformation du Groupe, renouvellement de la direction du Groupe début 2019 avec la nomination de Philippe Favre (Président) et Brice Garnier (Directeur Général) - membres du cabinet Prospères
- **GO Sport Pologne**
 - Ouverture de 2 nouveaux points de vente dans un contexte de forte intensité concurrentielle et de fermeture des magasins le dimanche
 - Lancement de la stratégie omnicanale avec l'ouverture d'un site e-commerce
 - Réductions de coûts complémentaires pour faire face à l'environnement de marché dégradé
- **Courir : Cession des activités à Equistone pour une valeur de 283M€ finalisée le 28 février 2019**



en M€	2017	2018	Variation
Chiffre d'affaires HT	38 310	37 507	(803)
Résultat opérationnel courant (ROC)	1 199	1 213	+14
Résultat net des activités abandonnées	47	(20)	(67)
Résultat net de l'ensemble consolidé	154	(56)	(210)
Dont part du groupe	(64)	(180)	(116)

Reflète la variation de -2,4% du chiffre d'affaires de Casino, comprenant un effet de change de -7,2 %.

Variation du ROC de Casino de -0,3 % à taux de change courant (+9,8 % en organique)

Le résultat de 2018 est pénalisé par une plus forte charge d'impôt (2017 incluait notamment le remboursement de la taxe 3%) et par l'évolution des marchés boursiers sur les produits dérivés sur actions (Casino, Mercialys)

Résultats 2018

en M€	2017	2018	Variation
Dividendes Rallye	37,8	29,3	(8,5)
Dividende des filiales immobilières		27,1	27,1
Charges financières d'emprunt	(8,8)	(11,0)	(2,2)
Résultat sur produits dérivés + vmp	9,3	(36,7)	(46,0)
Charges nettes d'exploitation	(1,3)	(1,4)	(0,1)
Impôts	2,5	0,1	(2,4)
Résultat net de l'exercice	39,5	7,4	(32,1)
Résultat net par action, en euros	3,96	0,75	(3,21)

Baisse du dividende de Rallye de 1,40 € en 2017 à 1,00€ en 2018. A noter que Rallye versera le 22 mai 2019 un dividende de 1,00 € par action au titre de l'exercice 2018.

Distribution du résultat issu de plus-values de cessions immobilières d'exercices antérieurs

Effet de la baisse des cours de Bourse sur les instruments de trésorerie sur actions Casino et Mercialys

2017 intégrait le remboursement de la taxe 3% sur les dividende

- **Le dividende proposé est de 2,15 € par action, stable par rapport à l'an dernier.**

Mise en paiement le **19 juin 2019** avec une date de détachement le **17 juin 2019**

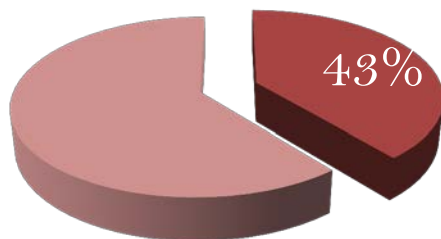
- **Composition du conseil d'administration**
- **Activité du Conseil d'administration et de ses Comités**
- **Direction générale**
- **Rémunération du Président-Directeur Général et jetons de présence**

Composition actuelle du conseil d'administration

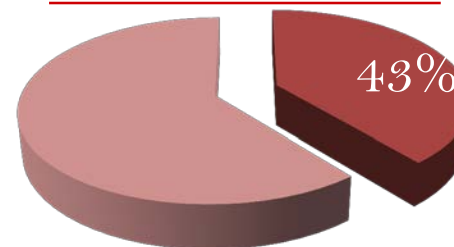
- Une représentation équilibrée des femmes et des hommes, des membres indépendants et une diversité des expériences et des compétences

3 administrateurs indépendants	4 administrateurs représentants l'actionnaire majoritaire	1 censeur
Jean-Louis Brunet Christian Peene Marie-Wiedmer-Brouder	Michel Savart, Président-Directeur Général) Virginie Grin (représentante de Matignon-Diderot) Didier Lévêque (représentant de Finatis) Odile Muracciole (représentante d'Euris)	Pierre Féraud

Membres indépendants



Administratrices



Conseil d'administration	Comité d'audit	CNR
<p style="text-align: center;">4 réunions 100% taux de présence</p>	<p style="text-align: center;">Christian Peene (Président), Jean-Louis Brunet, Marie Wiedmer-Brouder et Didier Lévêque</p> <p style="text-align: center;">¾ de membres indépendants dont le Président</p> <p style="text-align: center;">5 réunions 100% taux de présence</p> <p style="text-align: center;">1 réunion hors la présence des représentants de la Direction Générale</p>	<p style="text-align: center;">Jean-Louis Brunet (Président) et Didier Lévêque</p> <p style="text-align: center;">½ de membres indépendants dont le Président</p> <p style="text-align: center;">3 réunions 100% taux de présence</p>

Activité en 2018

- Activité et résultats du groupe
- Informations sur les principales opérations réalisées par le groupe Casino (partenariat entre Monoprix et Amazon, acquisition de Sarenza par Monoprix, développement de l'application Casino Max, projet de coopération aux achats Horizon avec Auchan, plan de cession d'actifs non stratégiques de Casino)
- Réduction de capital par annulation d'actions détenues en propre
- Situation financière, risques et conformité
- Gouvernance, composition et fonctionnement du Conseil et des Comités
- Rémunérations des mandataires sociaux

Proposition de renouvellement de mandats d'administrateur et de censeur

- **Propositions soumises à l'Assemblée générale :**
- **Renouvellement des mandats d'administrateurs de Madame Marie Wiedmer-Brouder et de Messieurs Christian Peene et Michel Savart, ainsi que des sociétés Euris (Odile Muracciole), Finatis (Didier Lévêque) et Matignon Diderot (Virginie Grin).**
- **Réduction de la taille du Conseil de 7 à 6 administrateurs, dans le cadre de la proposition du non renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Louis Brunet, lequel perdra sa qualité d'administrateur indépendant en septembre 2019, ayant exercé cette fonction au sein du conseil d'administration depuis plus de 12 ans.**
- **Le conseil comprendrait ainsi à l'issue de l'assemblée générale 1/3 de membres indépendants en conformité avec le seuil préconisé par le code Afep/Medef et une représentation parfaitement équilibrée des hommes et des femmes (50%).**
- **Il est également proposé de renouveler Monsieur Pierre Féraud, dans ses fonctions de censeur.**

▪ Le Président – Directeur Général

- Depuis 2010, les fonctions de Président et de Directeur Général sont assurées par Monsieur Michel Savart.
- A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'administration sera appelé à délibérer sur le maintien de l'unification de ces fonctions et à reconduire Monsieur Michel Savart dans ses fonctions de Président-Directeur Général.
- Le Président-Directeur Général dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Toutefois, les décisions importantes de gestion sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration en raison de leur nature stratégique ou de leur montant.

Gouvernance

- **Rémunération versée par la Société au titre de l'exercice 2018 telle qu'approuvée par l'assemblée générale du 24 mai 2018 :**

Éléments de la rémunération	Montant
Rémunération fixe	30 000 € bruts
Rémunération variable	Sans objet
Actions gratuites – stock options	Sans objet
Régime de retraite supplémentaire	Régime à cotisations définies en vigueur au sein du Groupe
Jetons de présence d'administrateur	10 000 € bruts
Autres éléments de rémunération visés par le Code AFEP/MEDEF *	Sans objet

* Rémunération variable annuelle différée, rémunération variable pluriannuelle, rémunération exceptionnelle, avantages en nature, indemnités en cas de cessation de fonctions, indemnités relatives à une clause de non-concurrence

- **Éléments de rémunération au titre de l'exercice 2019 soumis à l'assemblée générale du 16 mai 2019 :**

Le conseil d'administration du 20 mars 2019, sur la recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, a décidé de maintenir pour 2019 la même structure de la rémunération de Monsieur Michel SAVART au titre de ses fonctions de Président-Directeur général, laquelle demeurerait exclusivement composée d'une part fixe d'un montant de 30.000 euros, inchangée depuis 2009. Le Président-Directeur Général percevra un jeton de présence au titre de ses fonctions d'administrateur.

Le Président-Directeur Général continuera à bénéficier du régime de prévoyance, de retraite obligatoire et supplémentaire à cotisations définies en vigueur au sein du Groupe.

- **Jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs au titre de 2018 et versés en 2019 :**
 - Montant individuel de base de 10 000 euros
 - Les jetons de présence sont répartis entre les administrateurs et le censeur en fonction des présences effectives de chacun aux réunions

- **Jetons de présence complémentaires des membres des comités spécialisés :**

Jetons de présence complémentaires pour les membres du comité d'audit et du comité des nominations et des rémunérations de 5 000 euros majorés de 5 000 euros pour le Président du comité

- **Le montant global des jetons de présence versés au titre de 2018 s'est ainsi élevé à 120 000 euros, exclusivement composé d'une part variable**

- **Résumé du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2019**

- **D'émettre des actions ou des valeurs mobilières :**
 - . avec maintien du droit préférentiel de souscription (montant maximum de 50 M€)
 - . avec suppression du droit préférentiel de souscription :
 - par offre au public, avec ou sans droit de priorité (montant maximum de 15 M€)
 - par offre à des investisseurs qualifiés ou restreints (dans la limite de 20% du capital par an)

Le montant nominal total des titres de créances pouvant être émis ne pourra excéder 200 M€

- **D'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société (dans la limite de 10% du capital)**
- **D'émettre des actions ou des valeurs mobilières en cas d'offre publique d'échange initiée par la société sur les titres d'une autre société (montant maximum de 15 M€)**
- **De fixer le prix des émissions réalisées sans droit préférentiel de souscription sur la base du cours moyen pondéré des 10 séances de bourse précédent sa fixation avec une décote maximum de 5%**

- **D'augmenter le montant de l'émission initiale des émissions réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription en cas de demandes de souscription excédentaires (dans la limite de 15% du montant initial et des plafonds définis par les résolutions de la présente assemblée)**
- **D'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise (montant maximum de 50 M€)**

Limitation globale des autorisations financières :

- . 50 M€ pour les augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription dont 15 M€ pour les augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (montant nominal)
- . 200 M€ pour les titres de créances (montant nominal)
- **D'augmenter le capital ou de céder des actions autodétenues, au profit des collaborateurs de la société et des sociétés liées**
- **De réduire le capital social par annulation des actions en propre acquises dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois.**

Rapports des Commissaires aux comptes à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Rapports des Commissaires aux comptes

- **Sur les comptes**
 - Annuels
 - Consolidés
- **Sur les conventions et engagements réglementés**
- **Sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription**
- **Sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise**
- **Sur la réduction de capital**

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport annuel

Comptes annuels – pages 186 à 189 du rapport annuel 2018

Opinion sur les comptes

- Les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice

Point clé de l'audit

- Evaluation des titres de participation Rallye

Vérifications spécifiques

- Pas d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents ainsi que sur le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport annuel

Comptes consolidés – pages 166 à 171 du rapport annuel 2018

Opinion sur les comptes

- Les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans L'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice

Points clés de l'audit

- Evaluation des goodwill et marques
- Evaluation des avantages commerciaux à percevoir auprès des fournisseurs en fin d'exercice
- Reconnaissance des crédits de taxes et suivi des passifs fiscaux éventuels chez GPA au Brésil
- Présentation et évaluation des activités abandonnées de Via Varejo

Vérification spécifique

Pas d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion du Groupe

Rapport sur les conventions et engagements réglementés

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport annuel

Pages 190 à 193 du rapport annuel 2018

Aucune nouvelle convention soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions et engagements antérieurs déjà approuvés par l'Assemblée Générale dont l'exécution s'est poursuivie

Dont l'exécution s'est poursuivie

- Euris
Convention de conseil stratégique et d'assistance technique
- Avec le Président Directeur-Général
Affiliation au régime de prévoyance et de retraite supplémentaire

Sans exécution au cours de l'exercice 2018

- Avec Marigny Foncière et Matignon Abbeville
 - Mise en place d'un dispositif de co-investissement
- Dans le cadre de la cession du centre commercial Alexa :
 - Garanties sur les titres de propriété
 - Garantie sur la baisse du chiffre d'affaires, sur les coûts liés à la gestion des différents litiges ainsi que l'engagement de construction de la tour de bureau
- Dans le cadre de la cession du centre commercial Carré de Soie :
 - Garanties usuelles d'actif et de passif
- Dans le cadre de la cession du centre commercial Manufaktura :
 - Garanties du paiement des taxes sociales et garantie des revenus précaires

Rapport spécial sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport annuel

Résolutions n°17, 18, 19, 20, 21, 23, et 24 (pages 213 à 214 du rapport annuel 2018)

Objet du rapport

- Délégations de compétences, pour une durée de 26 mois et selon un plafond défini, afin de réaliser ce type d'opérations
- Avis sur la sincérité des informations chiffrées, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines informations concernant ces opérations

Diligences des Commissaires aux comptes

Vérification du contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à ces opérations et des modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre

Conclusion

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions, pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres
- Pas d'avis sur le prix et la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription le cas échéant
- Etablissement d'un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de ces délégations

Rapport annuel

Résolutions n°26 (page 215 du rapport annuel 2018)

Objet du rapport

- Délégation de compétence afin de réaliser une ou plusieurs augmentations de capital, pour une durée de 26 mois et dans la limite de 1% du nombre total d'actions de Foncière Euris
- Avis sur la sincérité des informations chiffrées, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines informations concernant l'émission

Diligences des Commissaires aux comptes

Vérification du contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et des modalités de détermination du prix d'émission des actions

Conclusion

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions, pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions
- Pas d'avis sur le prix et la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription le cas échéant
- Etablissement d'un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette délégation

Rapport annuel

Résolutions n°27 (page 216 du rapport annuel 2018)

Objet du rapport

- Délégation de pouvoir pour une durée de 26 mois pour annuler les actions achetées, dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois

Diligences des Commissaires aux comptes

- Examen de la régularité des causes et conditions de la réduction du capital envisagée qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires

Conclusion

- Pas d'observation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée



Assemblée générale

16 mai 2019

FONCIÈRE EURIS

- **Résumé des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 16 mai 2019**

- **De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire**

- **Approbation des comptes annuels de la société de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

- **Approbation :**
 - du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes
 - des comptes au 31/12/2018 faisant apparaître un **bénéfice de 7.427.786,68 €**
 - des actes et des opérations de l'exercice

- **Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

- **Approbation :**
 - du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes

 - des comptes au 31/12/2018 faisant apparaître une perte nette de l'ensemble consolidé de **56M€**

▪ Affectation du résultat de la société

- Approbation de l'affectation du bénéfice distribuable d'un montant de **279 004 454,15 euros** à hauteur de **21 379 449,50 euros** à la distribution d'un dividende et le solde, soit **257 625 004,65 euros**, au report à nouveau
- Chaque action recevra ainsi un **dividende de 2,15 euros** dont la mise en paiement interviendra le **19 juin 2019**

- **Conventions de l'article L.225-38 du Code de commerce**
 - Absence de nouvelles conventions au cours de l'exercice 2018 non déjà approuvées par une assemblée générale des actionnaires

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur **Michel SAVART**, pour une durée d'un an

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur **Christian PEENE**, pour une durée d'un an

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame **Marie WIEDMER-BROUDER**, pour une durée d'un an

- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société **EURIS**, représentée par Madame **Odile MURACCIOLE** pour une durée d'un an

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de la société FINATIS, représentée par Monsieur Didier LÉVÊQUE pour une durée d'un an**

- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société **MATIGNON-DIDEROT**, représentée par Madame **Virginie GRIN** pour une durée d'un an

- **Vacance d'un poste d'administrateur** (cessation des fonctions de Monsieur Jean-Louis BRUNET)

- Renouvellement du mandat de censeur de Monsieur **Pierre FÉRAUD**, pour une durée d'un an

- Approbation de la rémunération du Président-Directeur Général en raison de son mandat au titre de l'exercice 2018, telle que communiquée lors de la présentation du gouvernement d'entreprise

- Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de la rémunération du Président-Directeur Général en raison de son mandat au titre de l'exercice 2019, tels que présentés lors de la présentation du gouvernement d'entreprise

- Autorisation d'achat par la société de ses propres actions en vertu de l'article L. 225-209 du Code de commerce, dans la limite de **2%** du nombre des actions composant le capital social, et pour un prix maximum d'achat par action de **80 euros**

- **Pouvoir pour formalités**

- **De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire**

- Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription

- Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au Public

- Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie de placement privé visé à l'article L .411-2 du Code monétaire et financier

- Autorisation conférée au conseil d'administration en cas d'émissions, sans droit préférentiel de souscription, par offres au public ou par placements privés, pour fixer le prix d'émission selon les modalités déterminées par l'Assemblée générale

- Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant initial des émissions réalisées en cas de demandes de souscription excédentaires

- Délégation de compétence conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise

- Délégation de compétence conférée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières en cas d'offre publique mise en œuvre par la société Foncière Euris sur les titres d'une autre société cotée avec suppression du droit préférentiel de souscription

- Délégation de pouvoirs conférée au conseil d'administration, dans la limite de 10% du capital de la société, à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société

- Limitation globale des autorisations financières conférées au conseil d'administration

- Autorisation d'augmenter le capital social ou de céder des actions autodétenues au profit des salariés

- Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre

- Pouvoirs pour formalités



Assemblée générale

16 mai 2019

FONCIÈRE EURIS

Cette présentation contient des informations et déclarations prospectives. Les informations prospectives ne sont pas des faits historiques. Ces déclarations contiennent des projections financières et des estimations, ainsi que les hypothèses sous-jacentes, des déclarations concernant les plans, les objectifs et les attentes à l'égard de futures opérations, produits et services, et des déclarations concernant les performances futures. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croit », « a l'intention », « estime » et autres expressions similaires. Bien que la direction de Foncière Euris pense que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, les investisseurs et les détenteurs de titres Foncière Euris sont avertis que ces énoncés et déclarations prospectives sont assujettis à divers risques et incertitudes, dont bon nombre sont difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle de Foncière Euris, qui pourraient entraîner des résultats et développements réels sensiblement différents de ceux exprimés, suggérés ou projetés dans les informations prospectives et déclarations. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics de Foncière Euris déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), y compris ceux énumérés sous la rubrique « Facteurs de risques » dans le Rapport annuel 2018 de la société Foncière Euris. Sauf tel que requis par la loi applicable, Foncière Euris ne s'engage aucunement à mettre à jour tout énoncé ou information prospective.

Cette présentation a été préparée uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprétée comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, elle ne donne pas et ne doit pas être traitée comme un conseil d'investissement. Elle n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans cette présentation. Elle ne devrait pas être considérée par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans cette présentation sont sujettes à changement sans préavis.